Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 1ER JUILLET 2024

RESSOURCES
VIE INSTITUTIONNELLE

Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Jérôme DEPONDT
N°CC2024-156

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**68**
Nombre de pouvoirs	**9**
Votants	**77**
Secrétaire de séance : Loïc BARBIER	

L'an 2024, le 1er juillet, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 25 juin, s'est réuni à Brezolles sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Jean-Pierre FROGER (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Jean-Marie BUTHON (LAONS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Albert ROUILLARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; M. François FOUGEROL (SAINTE-GEMME-MORONVAL)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) donne pouvoir à M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) donne pouvoir à Dominique GARNIER (LOUVILLIERS EN DROUAIS) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à Mme Josette PHILIIPPE (DREUX) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Il a été exposé que,

Par délibérations n°2020-067 et 2020-068 en date du 23 juillet 2020 modifiées par délibérations n°2021-75 et 2021-75B, le conseil communautaire a délégué au bureau communautaire et au Président une partie de ses attributions.

Conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le **Président** dans le cadre de ses délégations :

Pôle	Objet	Numéro de décision
Commande publique	Conclusion de l'acte modificatif n°1 du marché n° 2023/62 relatif aux forages d'essai pour le fonctionnement d'installations géothermiques portant prolongation du marché jusqu'au 29 février 2024 (retard dans les demandes de subventions) avec la SOCIETE NOUVELLE COTRASOL	D2024-003
Commande publique	Conclusion du marché 2024-35 relatif à une mission de maître d'œuvre pour la réalisation du chantier de démolition et de remise en état du site BIOCOS – Friche industrielle polluée en zone d'activités avec la société AD ING pour un montant global et forfaitaire provisoire de 29 800 € HT et pour une durée de 12 mois	D2024-040
Services à la population	Conclusion d'un contrat de services de distribution automatique avec LA MAISON LYOVEL pour une durée de 60 mois non renouvelable	D2024-051
Ressources	Conclusion du marché n°2024/08 relatif aux travaux de réhabilitation et de création de réseaux d'assainissement d'eaux usées ainsi que la création de station d'épuration de type filtre planté de roseaux dans le hameau de Marville-les-Bois, commune de Saint-Sauveur-Marville – Lot n°2 : Création de station d'épuration de type filtre plante de roseaux, pour une durée de 7 mois comprenant 2 mois pour la période de préparation, pour un montant global et forfaitaire de 575 000 € HT	D2024-052
Ressources	Abandon de la procédure de consultation du lot n°1 : travaux de réhabilitation et de création de réseaux d'assainissement d'eaux usées du marché n°2024/08 relatif aux travaux de réhabilitation et de création de réseaux d'assainissement d'eaux usées ainsi que la création de station d'épuration de type filtre planté de roseaux dans le hameau de Marville-les-Bois, commune de Saint-Sauveur-Marville pour motif d'intérêt général en raison de la nécessité d'une redéfinition du besoin	D2024-053

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Abandon de la procédure de consultation du lot n°1 : Location et entretien de véhicules neufs 7.5 tonnes carrossés équipés d'une benne à compaction munie d'un lève-conteneurs et du lot n°4 : location et entretien de véhicules neufs poids lourds munis d'un châssis, d'une grue et d'un système de compaction pour la collecte des PAV et d'un véhicule de 26 tonnes Ampliroll du marché n°2024/13 de location et entretien de véhicules neufs destinés à la collecte des déchets ménagers pour la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour motif d'intérêt général (infructuosité)	D2024-054
Ressources	Abandon de la procédure de consultation du lot n°2 : location et entretien de véhicules neufs 12 tonnes carrossés équipés d'une benne à compaction munie d'un lève-conteneurs, du marché n°2024/13 de location et entretien de véhicules neufs destinés à la collecte des déchets ménagers pour la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour motif d'intérêt général en raison de la disparition du besoin	D2024-061
Ressources	Conclusion de l'avenant n°1 au marché n°2020-01-04 : Services de télécommunications - Lot n°4 : Interconnexion des sites, accès Internet à débit garanti et téléphonie fixe sur IP avec la société ADISTA et ayant pour objet de prolonger la durée d'exécution du marché jusqu'au 31 décembre 2024 en raison des difficultés rencontrées dans les opérations préalables au transfert des services	D2024-068
Ressources	Conclusion du marché 2024/27 relatif à la fourniture, réparation et autres prestations de pneumatiques standards et 4 saisons neufs et rechapés des véhicules légers et utilitaire (relance) avec la société EUROMASTER France qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse ; sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes sans montant minimum avec un montant maximum annuel de 30 000 € HT et pour une durée d'un an reconductible trois fois.	D2024-070
Ressources	Conclusion de l'avenant n°1 au marché 2023/39 : Travaux d'aménagement et de requalification de la ZAC des Merisiers à Germainville - Lot n°1: Voirie Assainissement avec la société SN EURE TP ayant pour objet d'apporter des adaptations techniques sans incidence financière	D2024-071
Services à la population	Conclusion d'une convention de partenariat avec la Ville de Vernouillet pour accueillir le « Salon National d'Art Photographique de Vernouillet » à la Maison des Espaces Naturels du 6 mai au 15 juin 2024 en contrepartie du versement d'une participation d'un montant de 100 € TTC par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux	D2024-077
Ressources	Conclusion de l'avenant n°2 au marché 2023/62 : forages d'essai pour le fonctionnement d'installations géothermiques avec la société COTRASOL ayant pour objet l'ajout d'une prestation supplémentaire au bordereau des prix unitaires pour exécuter une 2ème acidification, nécessaire afin d'augmenter la productivité du sondage et son débit maximal exploitable	D2024-078

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Pôle	Objet	Numéro de décision
Technique	Demande de subvention auprès de l'AESN pour les travaux relatifs à la création d'une station d'épuration sur le hameau de Marville les Bois d'un montant de 274 084,39 € et d'une avance à taux zéro de 137 042,19 €	D2024-081
Services à la population	Conclusion d'une convention de prestation relative à l'organisation de 3 séjours de vacances apprenantes à Meschers-sur-Gironde composés de 20 enfants chacun sur 6 jours et 5 nuits, soit 60 enfants au total pendant les vacances de juillet 2024, pour un montant global de 20 244 €TTC	D2024-082
Ressources	Conclusion du marché n°2024/26 - Fourniture de sacs réutilisables destinés au dépôt de déchets végétaux en décheterie (relance) avec la société PLAST-UP sous la forme d'un accord-cadre à bon de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 210 000 euros HT et pour une durée ferme de 4 ans maximum	D2024-084
Ressources	Conclusion du contrat relatif à l'abonnement à la solution de la société SVP pour un montant annuel de 14 654,76 € HT soit 17 585,71 €TTC avec la société SVP pour une durée d'un an.	D2024-087
Services à la population	Conclusion d'une convention de partenariat avec la Ville de Vernouillet pour accueillir le « Salon National d'Art Photographique de Vernouillet » aux centres aquatiques Agglocéane de Saint-Rémy-sur-Avre du 6 au 24 mai 2024 et de Vernouillet du 27 mai au 9 juin 2024 en contrepartie du versement d'une participation d'un montant de 100 € TTC pour chaque centre aquatique par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.	D2024-089

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Sélection des candidats admis à soumissionner dans le cadre de la procédure avec négociation n°P2024/05 relative à une mission de maîtrise d'œuvre architecturale et paysagère pour le quartier spectaculaire à Vernouillet : Lot n°1 : Mission de maîtrise d'œuvre architecturale pour la réhabilitation et le traitement artistique de l'enveloppe de l'Atelier à Spectacle et ses annexes - groupement n°8 dont la société ATELIER JOULIN CHOCHON est mandataire en cotraitance avec Eric SOYER, Fanny BROYELLE, VS-A, KHEPHREN INGENIERIE, ITES, EIC & ASSOCIES, EPOC INGENIERIE, Jean-Paul LAMOUREUX, ARCHITECTURE & TECHNIQUE, - groupement n°11 dont la société CARRIERE DIDIER GAZEAU est mandataire en cotraitance avec ATELIER PARENTHESE, ESPACE TEMPS, ECO+CONSTRUIRE, LASA, STM, ATELIER COUP D'ECLAT, MANIFESTO, - groupement n°3 dont la société ENCORE HEUREUX est mandataire en cotraitance avec ATELIER PLUS 1, ATELIER ROUCH, ECO+CONSTRUIRE, ASSEMBLAGE INGENIERIE, OMNIUM GENERAL D'INGENIERIE, 8'18'', - groupement n°16 dont la société ATELIER SILHOUETTE URBAINE est mandataire en cotraitance avec OTCI, ACOUSTIQUE ET CONSEIL, CABINET ANDRIOT, CAP TERRE, INTEGRAL DESIGNERS, Lot n°2 : Mission d'études, de conception, de scénographie et de maîtrise d'œuvre d'espace public - groupement n°4 dont la société EMMA BLANC est mandataire en cotraitance avec ENCORE HEUREUX ARCHITECTES, ATELIER PLUS 1, OGI, EODD INGENIEURS CONSEILS, ECOMOBILITES TERRITOIRES ET CONNEXIONS, 8'18'', - groupement n°5 dont la société CHAMP LIBRE est mandataire en cotraitance avec ATELIER PARENTHESE, HILIGHTING DESIGN, CUBE2, COSITREX, TRANS-FAIRE, - groupement n°7 dont la société WALD est mandataire en cotraitance avec ATEVE, TRANS-FAIRE, ECHORA – NADINE SCHUTZ, - groupement n°12 dont la société ANMA ARCHITECTES URBANISTES est mandataire en cotraitance avec COLLECTIF JMRé – Romain CORRE, LES ECLAIREURS, CREA FACTORY, ALTO STEP PARIS	D2024-090
Ressources	Conclusion de l'avenant n°1 au marché n°2024/14 : réalisation de forages de reconnaissance en vue d'une géothermie pour le réseau de chaleur « les Bâtes – la Tabellionne » à Dreux et Vernouillet avec la SOCIÉTÉ NOUVELLE COTRASOL ayant pour objet d'ajouter une prestation supplémentaire au bordereau des prix unitaires pour effectuer la réhabilitation du forage permettant d'augmenter sa productivité et de prolonger la durée d'exécution du marché de deux mois	D2024-091

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Pôle	Objet	Numéro de décision
Technique	Demande de subvention FSIAREP auprès du Département d'Eure-et-Loir d'un montant de 100 791 € HT pour les travaux de renouvellement d'une canalisation d'eau potable à Aunay sous Crécy.	D2024-092
Ressources	Conclusion du marché n°2024-23 relatif à des prestations de gardiennage, de veille à la sécurité et à la sureté à assurer sur le Parc d'entreprises La Radio à Dreux (28 100), avec la société DIMENSION SECURITE PRIVEE conclu sous la forme d'un accord-cadre à bon de commande sans minimum et avec un montant maximum de 110 000 € HT pour la période initiale de 18 mois, et un montant maximum de 40 000 € HT pour chaque période de reconduction de 6 mois	D2024-095
Ressources	Décision portant modification de la régie de recettes et d'avances à Agglocéane de Vernouillet par la mise à disposition du régisseur d'un fonds de caisse d'un montant de 1 000 € du 1er juin au 30 septembre de chaque année	D2024-097
Ressources	Décision portant modification de la régie de recettes et d'avances à Agglocéane Saint-Rémy-sur-Avre par la mise à disposition du régisseur d'un fonds de caisse d'un montant de 1 000 € du 1er juin au 30 septembre de chaque année.	D2024-098
Ressources	Conclusion du marché n°2024/48 relatif aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune d'Aunay-sous-Crécy avec la SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif de 248 994,12 € HT et une durée de cinq (5) mois comprenant deux (2) mois de période de préparation	D2024-099
Ressources	Conclusion du marché n°2024/31 relatif à la création de supports de communication pour l'Atelier à spectacle avec la société L'ASTROLAB sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum global de 60 000 € HT et pour une durée de 4 ans ferme à compter de la réception du premier bon de commande	D2024-100
Services à la population	Conclusion d'une convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes de Bû le 14 juin 2024 de 17H à minuit	D2024-101
Ressources	Décision relative à un virement du chapitre 23 au chapitre 26 au sein du budget principal d'un montant de 55 000€ afin de procéder au mandatement permettant l'acquisition par l'Agglomération du Pays de Dreux de 972 actions du capital de la SA HLM La Roseraie, auprès de la SCI « les jardins ouvriers de Chartres ».	D2024-102
Services à la population	Conclusion d'une convention de partenariat avec la Ville de Vernouillet pour accueillir le « Salon National d'Art Photographique de Vernouillet » à la Médiathèque de l'Odyssée du 6 au 15 juin 2024 contre le versement d'une participation de 100 € TTC.	D2024-103

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Pôle	Objet	Numéro de décision
Technique	Conclusion d'un contrat pour la location d'un compacteur monobloc à tiroir afin d'effectuer le compactage des déchets de l'hôpital de Dreux, à compter du 13 mai jusqu'au 30 septembre 2024 pour un montant de 950 € HT par mois (soit 3 800 € HT sur la totalité de la durée) avec la société PRIME LOCATION	D2024-107

Décisions prises par le bureau communautaire dans le cadre de ses délégations :

Bureau communautaire du 10 juin 2024

Pôles	Objet	Numéro de délibération
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/28 relatif aux travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux Lot n°3 : Serrurerie – métallerie avec la société URBENCEA, pour son offre de base pour un montant global et forfaitaire de 370 689,75 € HT et pour une durée de maximale de vingt-deux (22) mois (hors période de préparation) ; Lot n°7 : Signalétique avec la société URBENCEA, pour son offre de base avec PSE, pour un montant global et forfaitaire de 455 640,00 € HT décomposé comme suit : - Offre de base : 436 240,00 € HT, - PSE : 19 400,00 € HT et pour une durée de maximale de vingt-deux (22) mois (hors période de préparation).	BC2024-099
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/04 relatif aux travaux de réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée du bâtiment E du Parc d'entreprises La Radio à Dreux Lot n°9 : Peintures avec la société SG PEINTURE pour un prix global et forfaitaire de 132 562,72 € HT et pour une durée de maximale de soixante-dix (70) jours (hors période de préparation)	BC2024-100
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/39 relatif à la fourniture, à l'installation, à location et à la maintenance de bâtiments modulaires avec la société LOXAM MODULE SAS pour : - un prix global et forfaitaire d'installation de 84 490,60 € HT ; - un prix global et forfaitaire de location annuelle de 41 183,52 € HT (soit un loyer mensuel de 3431,96 € HT) ; - un prix global et forfaitaire d'enlèvement des modulaires de 13 711,68 € HT ; le marché est conclu pour une durée initiale de 14 mois comprenant un délai de de livraison et d'installation de 1 mois et 10 jours, une durée de location de douze (12) mois et un délai d'enlèvement des modulaires de 7 jours, étant précisé que la période de location est reconductible trois (3) fois par période de douze (12) mois ;	BC2024-101

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-156-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Ressources	Approbation et autorisation de signature de l'avenant 2 au bail commercial en vigueur avec la société TRANSLOCAUTO ayant pour objet de régulariser la surface occupée par le locataire	BC2024-102
	Approbation et autorisation de signature de l'avenant 3 au bail commercial en vigueur avec la société ATLANTIC RECYCL AUTO ayant pour objet de réduire le préavis de congés	BC2024-103
Développement et Aménagement du Territoire	Changement de destination de la subvention accordée au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2022	BC2024-104

***VU** l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire :

ARTICLE 1 : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le :10/07/2024 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 10/07/2024** **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Loïc BARBIER** **Secrétaire de séance**